



Le 06/07/2023



COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNULATION DU FEU D'ARTIFICE DE LA FETE NATIONALE

C'est avec regret mais en toute responsabilité que les maires de Pontault-Combault et Roissy en Brie prennent la décision d'annuler le feu d'artifice prévu le 13 juillet à l'Etang du Coq.

Plusieurs raisons ont motivé cette décision.

D'une part le contexte de sécheresse que nous connaissons depuis de nombreux mois a conduit le Préfet de Seine-et-Marne à prendre un arrêté le 12 mai 2023, interdisant tous types de feux à l'intérieur, et jusqu'à 200 mètres, des espaces sensibles (espaces boisés, forêts, bosquets). Cette interdiction s'applique jusqu'au 31 octobre 2023 à tous les feux, y compris les feux d'artifices et feux festifs.

C'est pourquoi, le site de l'Etang du Coq, accueillant traditionnellement cette manifestation, ne permet pas de se conformer à cet arrêté au regard de la proximité directe des espaces boisés avec la zone de tir.

D'autre part, les récentes émeutes urbaines touchant la majeure partie de la Région Ile-de-France, nécessitent une mobilisation importante des forces de l'ordre et de secours sur l'ensemble du territoire francilien. Mobiliser des troupes supplémentaires pour sécuriser l'événement du 13 juillet accueillant près de 15 000 personnes alors que les effectifs seront déjà réquisitionnés pour contenir de potentiels nouveaux débordements lors de la fête nationale, ne serait pas raisonnable.

Par conséquent, les maires de Pontault-Combault et de Roissy en Brie, ont pris la décision (au même titre que de nombreuses villes de Seine-et-Marne) d'annuler cet événement, tout en ayant la volonté de le reprogrammer dès que possible.

Contacts presse :

Ville de Pontault-Combault
Céline CAROLE
Directrice de cabinet
0623789455

Ville de Roissy en Brie
Leo DUBOIS
Directeur de la communication
0637550485